

Réunion du bureau de la CLE

Réunion du bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin de la rivière Vendée

3 septembre 2004 – 12h30 – Maison de Pays - Fontenay le Comte

COMPTE-RENDU

CONTACT : Cellule animation SAGE

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise
Hôtel du Département - Rue de l'Abreuvoir - 79021 NIORT Cedex
tel : 05 49 06 79 79 (poste 71 48)
fax : 05 49 06 77 71
e-mail : i-i-b-sevre-niortaise@wanadoo.fr

Rédaction : Olivier Caillé

Relecture : Céline Balva
Christian Cozilis
Jean-Claude Remaud
Marie Trocmé

Réunion du bureau de la CLE du SAGE du bassin de la Vendée du 3 septembre 2004 – 12h30

Etaient présents :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (élus)

Christiane	CHARDON	Adjointe au Maire de Saint Martin des Fontaines
Joseph	MARTINEAU	Membre du Syndicat Intercommunal des Communes Riveraines de la Vendée (suppléant de Dominique BAUDON)
Jean-Claude	REMAUD	Maire de Fontenay-le-Comte, Président de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte
Bernard	TARNIER	Adjoint au Maire de Marillet

Collège des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations

Serge	GELOT	Membre associé de la Chambre d'Agriculture de la Vendée
Charles	MALLARD	Association Vendéenne pour la Qualité de la Vie

Collège des services de l'Etat et de ses établissements publics

Bruno	LE ROUX	le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt des Deux-Sèvres
Jean-Pierre	MAINGUET	le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
Patrick	PETITEAU	le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Vendée
Pierre	TRABUC	la Directrice Régionale de l'Environnement des Pays de la Loire

Autres participants à la réunion

Céline	BALVA	IIBSN
Olivier	CAILLE	animateur du SAGE du bassin de la rivière Vendée
Christian	COZILIS	Cabinet d'études CE3E
Marie	TROCME	Directrice de l'IIBSN

Etaient excusés :**Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (élus)**

Dominique	BAUDON	Président du Syndicat Intercommunal des Communes Riveraines de la Vendée
Louis	FAVREAU	Président du Syndicat Intercommunal d'Utilisation des Eaux de la Forêt de MERVENT, Maire de Mervent
Simon	GERZEAU	Conseiller Général de la Vendée, Maire de Longèves

Collège des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations

Gilbert	BRIN	Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Vendée
Henri	CHAUVIN	Président de l'Amicale Vendée-Mère et barrages de Mervent (suppléant de Gilbert BRIN)

DIFFUSION

Le présent compte-rendu est transmis à l'ensemble des membres de la CLE du SAGE Vendée (titulaires et suppléants), ainsi qu'aux experts associés.

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

I- La communication du SAGE Vendée

II- Questions diverses

La convocation à la présente réunion a été adressée à l'ensemble des membres du bureau de la Commission Locale de l'Eau (ou à leurs suppléants) par courrier en date du 26 juillet 2004.

Elle s'est déroulée à la suite de la réunion de la CLE qui a eu lieu le même jour.

PREAMBULE

Monsieur REMAUD, Président de la Commission Locale de l'Eau souhaite la bienvenue aux participants. Il laisse la parole à Monsieur CAILLE, animateur du SAGE, pour présenter l'ordre du jour.

I- La communication du SAGE Vendée

Dans le cadre du marché passé avec le cabinet d'études CE3E est prévue la réalisation d'un bulletin d'information à l'issue de chaque phase (Diagnostic / Scénarios / Produits du SAGE).

La phase de diagnostic arrivée à terme avec la validation par la CLE qui vient de se réunir, il convient maintenant de définir les modalités de réalisation du premier bulletin d'information.

Monsieur CAILLE présente les différentes questions autour desquelles le bureau doit débattre (présentation sur écran jointe en annexe). Il illustre son exposé en faisant circuler des bulletins, plaquettes ou lettres réalisés dans le cadre d'autres SAGE.

Il est convenu ce qui suit :

Diffusion

Le bulletin est destiné aux membres de la CLE et autres acteurs de l'eau du territoire bien sûr, mais également au grand public ainsi qu'aux acteurs de l'eau en dehors du territoire, à des échelles plus vastes (acteurs du Marais Poitevin, collectivités, régions, départements, chambres consulaires, bassin Loire Bretagne, etc).

Une diffusion spécifique par courrier pourrait être envisagée à l'attention des conseillers municipaux des 40 communes du SAGE Vendée (envoi aux adresses personnelles).

La diffusion à grande échelle sera prévue également sur Internet, via les réseaux EPTB¹, SAGE etc.

Une conférence de presse permettra une présentation du document au grand public. Elle pourrait être conjointe avec les deux autres SAGE du Marais Poitevin : SAGE du Lay et SAGE Sèvre Niortaise Marais Poitevin.

Le nombre d'exemplaires reste à définir.

Contenu du premier bulletin

- Contexte INTER-SAGE et Marais Poitevin
- Carte d'identité du SAGE Vendée (éléments de l'état des lieux)
- liste des membres de la CLE
- contacts (IIBSN et partenaires)
- les enjeux de la gestion de l'eau (définis lors du diagnostic)
- le tout illustré (cartes et photos du territoire)

« Contenant »

- Format : A4, 8 pages
- Mise en page attractive / document illustré

¹ EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin. L'IIBSN est un EPTB

Suite pour l'élaboration du bulletin

- Présentation d'une maquette² par CE3E au bureau de la CLE, mi-octobre 2004
- Présentation d'une liste de destinataires et des modalités d'édition par l'IIBSN

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur REMAUD remercie les participants et lève la séance à 13h30.

Le Président de la CLE du SAGE Vendée

Jean-Claude REMAUD

² Réalisée sous logiciel de PAO (INDESIGN)

ANNEXE

- Présentation en séance (par l'IIBSN)